

Toulouse, le 31 octobre 2006

# LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



## LETTRE DES AMIS n° 221

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE  
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72  
Site Internet de l'association : www.2a31.net  
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70  
Fax : 05.34.31.19.71  
Site Internet : www.archives.cg31.fr  
Courriel : archives@cg31.fr

### SOMMAIRE

Éditorial	1
Cours de paléographie	2
Rappel de cotisation	2
Procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil d'administration	3
Liste des <i>Petites Bibliothèques</i>	7
Conférences des Amis des Archives – Antenne du Comminges	7
Informations – expositions – conférences d'associations amies	8
Félicitations	9
Avis de recherche et réponses	9
Vient de paraître	10
Travaux de nos adhérents :	11
1) Un hussard noir de la République : Charles Dupré, instituteur à l'Union (1876-1901)	11
2) L'hommage de St-Gaudens à Victor-Hugo en 1885	13
3) Un procès pour nuisances sonores en 1737	17
4) Ribart, ingénieur audacieux du XVIII <sup>e</sup> siècle	18
Nouveaux membres	19
Paléographie	20
Chronique des Archives départementales	21

### ÉDITORIAL

Chers Amis,

L'équipe qui a été élue le 7 octobre m'a, quelques jours plus tard, redonné la responsabilité de l'animer. Nous aurons la charge d'organiser cette année notre 25<sup>e</sup> anniversaire. Vous en trouverez le programme au fur et à mesure dans les prochaines *Lettres*.

Je peux déjà vous annoncer que M. Pierre Gérard, notre fondateur, a été choisi pour le prix Archives-Patrimoine ; une exposition et une petite réception seront organisées à cette occasion.

M. Pierre Vidal, qui nous a si bien conduits à La Couvertoirade en mai, devrait être notre conférencier pour notre dîner-débat 2007.

Excellente année à tous et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Geneviève Moulin-Fossey

# **ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

## **COURS DE PALÉOGRAPHIE**

**A) Aux Archives départementales**, 11 boulevard Griffoul-Dorval :

1. Cours « débutants/moyens » par M. Daniel Rigaud (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, les mardis 7 novembre, 5 décembre 2006, 9 janvier, 6 février, 6 mars, 17 avril, 15 mai, 5 juin 2007.

2. Cours « confirmés » par Mme Sophie Malavieille (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, les jeudis 16 novembre, 14 décembre 2006, 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 24 mai, 21 juin 2007.

3. Cours de paléographie médiévale par Mme Geneviève Douillard (XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, le jeudi 23 novembre 2006. Les dates des trois autres cours du premier semestre 2007 seront fixées d'un commun accord lors de la première séance du 23 novembre.

**À l'antenne du Comminges de Saint-Gaudens**, par M. Jean Le Pottier (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 14 h à 16 h, les mercredis 15 novembre, 6 décembre 2006, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 18 avril, 16 mai et 13 juin 2007.

**B) Aux Archives municipales**, 2 rue des Archives :

Cours « débutants/moyens » par M. Daniel Rigaud (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 14 h à 15 h 30, les jeudis 9 novembre, 7 décembre 2006, 11 janvier, 8 février, 8 mars, 19 avril, 10 mai, 7 juin 2007.

## **RAPPEL DE COTISATION**

Nous rappelons aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation que le montant pour l'exercice 2006-2007, approuvé par l'Assemblée générale du 7 octobre dernier, est de :

- 27 euros pour une personne seule ou une commune.
- 37 euros pour un couple participant conjointement aux activités de l'association.
- 14 euros pour un étudiant ou un demandeur d'emploi.

**Veillez joindre à votre chèque le bulletin d'inscription joint à cette Lettre.**

Nous vous rappelons que :

- l'article 5 de nos statuts précise que « **les membres actifs doivent régler leur cotisation dans un délai de trois mois suivant le début des activités mensuelles** (soit entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre) ».
- L'article 4 de notre règlement intérieur précise : « Les cotisations sont dues à compter **du 1<sup>er</sup> octobre et valables jusqu'au 30 septembre** de l'année suivante. **À l'issue du délai de trois mois prévu par l'article 5 des statuts, le bureau adressera un rappel pour cotisation impayée. En l'absence de réponse, la radiation sera prononcée par le conseil d'administration et l'intéressé en sera informé.**

Notre bureau fait un appel solennel à votre compréhension pour nous éviter de déployer nos efforts à relancer nos adhérents afin de recueillir les montants de vos cotisations, dispersés tout au long de l'année.

## **PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 OCTOBRE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2006**

Notre présidente, Mme Moulin-Fossey, ouvre l'assemblée générale à 9 h 40 après avoir accueilli les participants et fait émarger la liste de présence.

En préambule, elle remercie les adhérents d'être venus si nombreux et explique l'heure de convocation plus matinale qu'à l'ordinaire : Pierre Vidal soutient sa thèse ce même jour à 14 h et un certain nombre d'entre nous souhaite aller l'encourager. Elle nous demande d'avoir une pensée pour nos adhérents qui nous ont quittés cette année : Charles Gaspard, historien du quartier de Marengo et organisateur d'une visite mémorable du cimetière de Terre-Cabade : il nous a quittés le 23 février dernier ; et aussi Pierre Guillem, récemment disparu.

Les absents excusés sont le président du Conseil général, M. Pierre Izard, Mme Gouze, ainsi que M. Bédrune.

La liste d'émargement fait apparaître 58 présents ; 56 pouvoirs ont été reçus : le quorum est atteint.

Après avoir rappelé que nous fêterons le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre association en 2007, Mme Moulin-Fossey donne la parole à Daniel Rigaud, secrétaire général adjoint, pour lecture **du rapport moral**.

« Chers Amis,

Voici le rapport moral des activités de notre association pour l'exercice écoulé.

Nous sommes à ce jour 300 adhérents (dont 58 communes).

Les activités phares de l'association, l'initiation à la recherche et les cours de paléographie, ont connu un franc succès cette année.

1) Les séances d'initiation à la recherche, animées par M. Jean Le Pottier, ont bien eu lieu sur le thème prévu : « Archives communales : paroisses et communes », réunissant une cinquantaine d'adhérents. Elles ont été perturbées par la neige le 28 janvier et la sortie de la *Petite Bibliothèque n° 151* (qui résume ces séances) a été retardée de quinze jours fin juin par l'accident de Pierre Vidal. Heureusement, M. Le Pottier a bien voulu se charger de la rédaction des parties manquantes et nous l'en remercions vivement.

2) Les cours de paléographie moderne ont été assurés par Mme Sophie Malavieille pour les confirmés un jeudi par mois aux Archives départementales et par M. Daniel Rigaud pour les débutants, un mardi par mois aux Archives départementales et un jeudi par mois aux Archives municipales, ceci de façon très régulière (soit 27 cours de 1 h 30 chacun). Il est à noter que la fréquentation des cours (de 30 à 35 personnes) a été régulière tout au long de l'année jusqu'en juin, ce qui est encourageant.

Le cours spécifique à l'attention des adhérents du sud du département a été assuré régulièrement un mercredi par mois à Saint-Gaudens par M. Jean Le Pottier. Ce cours a réuni une dizaine de participants.

Pour la paléographie médiévale, Mme Geneviève Douillard a assuré quatre cours qui ont réuni une vingtaine de personnes.

Nos publications tous les deux mois, *Lettre des Amis* et *Petite Bibliothèque* ont paru régulièrement et sans retard, sauf la *Petite Bibliothèque n° 151*, mi-juillet au lieu de fin juin, pour les raisons que nous venons d'évoquer.

Pour les contacts avec le monde universitaire, nous avons essayé d'attirer des étudiants, sans grand succès. Seuls un ou deux d'entre eux ont fréquenté les cours de paléographie (malgré notre affichage à l'université du Mirail), et la rencontre avec des étudiants de l'université Toulouse-Le Mirail organisée le 19 janvier par M. Rémy Cazals, que nous remercions, n'a pas connu une participation importante, aussi bien de nos membres que des étudiants. Les trois élèves du Département Archives Médiathèque à Montauban, membres de notre association pour 2005-2006, nous ont confirmé qu'il serait très difficile de recruter de nouveaux membres dans cette catégorie socio-professionnelle.

Dans ces conditions, nous nous posons la question : « faut-il renouveler l'expérience de la rencontre du 19 janvier ? ».

Le 15 octobre, la visite des vitraux de la cathédrale Saint-Étienne, organisée par M. Suau que nous remercions, a rassemblé une quarantaine de nos adhérents.

Le 3 décembre, une visite de l'exposition au Musée Paul Dupuy « Trésors d'orfèvrerie en Languedoc au XVI<sup>e</sup> s. », commentée par Nicole Andrieu, était présentée à une quarantaine de nos membres et a été bien appréciée. Merci à elle.

Le dîner-débat du 29 novembre par M. Christian Amalvi (avec la *Petite Bibliothèque n° 150* qui en est le résumé) a mobilisé cette année encore une trentaine de personnes, comme c'est le cas depuis trois ans.

Notre association a participé durant l'exercice écoulé aux Journées du Patrimoine, aux Journées généalogiques de l'EGMT, aux Médiévales de Baziège, au salon du livre de Mirepoix et au Congrès de la Fédération historique Midi-Pyrénées à Sorrèze. Nous y avons tenu un stand pour vendre nos publications et faire connaître notre association. Il faut que vous sachiez que les cinq membres de notre association qui sont présents ces jours-là se déplacent à leurs frais et que les ventes ne sont pas toujours à la hauteur de l'effort fourni... Mais faire connaître notre association est à ce prix.

Le prix Archives-Patrimoine a été remis le 11 février à Mme Lise Enjalbert pour l'ensemble de son oeuvre (recherche historique, sauvegarde de documents, don de documents personnels). Une intéressante exposition de documents d'archives des hôpitaux de Toulouse, spécialement mise en place par Mme Douillard pour nos Amis, ponctuait cette matinée.

Notre association a été invitée par M. Daniel Cazes, conservateur en chef du Musée Saint-Raymond, pour visiter l'exposition « Portraits du I<sup>er</sup> siècle de l'Empire romain ». Une dizaine d'adhérents était là. Les absents ont manqué une visite vraiment passionnante.

La conférence du 16 juin sur les Archives nationales par M. Gérard Ermisse a réuni une cinquantaine de personnes et une douzaine au repas. Nous avons pourtant fait une publicité importante autour de cet événement. Une *Petite Bibliothèque* sera éditée cette année à partir de cette conférence. Nous remercions la faculté de droit de nous avoir accueillis et d'avoir même mis un parking à la disposition des participants.

La sortie dans l'Aveyron en mai a connu un très grand succès, puisqu'il a fallu organiser une journée supplémentaire ! Plus de 100 personnes sont venues sur les traces de l'ordre du Temple à La Couvertorade et Ste-Eulalie-du-Cernon. Nous remercions nos deux guides et organisateurs : Nicole Andrieu et Pierre Vidal.

Relations entre notre association et les communes : un nombre significatif de communes a adhéré à notre association, ce qui est très encourageant. En revanche, par rapport aux prévisions, les relations ultérieures sont quasiment absentes, faute de personnes disponibles pour mettre en relation les érudits locaux, responsables communaux et personnes chargées de ces contacts au sein de notre association. De plus, nous avons eu très peu de demandes de la part des communes et notre rubrique « Lien avec les communes adhérentes » s'est arrêtée rapidement faute de « matière ». Qu'est-ce qui pourrait être concrètement fait pour améliorer nos relations et notre efficacité ?

Édition : notre association a publié durant l'exercice écoulé « Avis de recherche et réponses parus dans la *Lettre* depuis l'origine » par Daniel Rigaud et le livre de l'abbé Dessolle sur Charles Caffarelli.

Je vous remercie de votre attention. »

Le rapport moral est **adopté à l'unanimité**.

Guillaume de Lavedan, trésorier, nous lit **le rapport financier**, dont copie est remise aux participants (voir le document joint à cette *Lettre*).

M. Bordes fait remarquer une erreur dans la recopie du chiffre de la balance (oubli de mise à jour) et demande s'il est possible de disposer du bilan de l'année antérieure afin d'être mieux à même de comparer les bilans. Le trésorier lui répond oralement, mais promet qu'il sera tenu compte de la remarque pour l'an prochain.

La situation financière étant saine et le résultat bénéficiaire, M. Souriac s'étonne qu'une augmentation de cotisation soit proposée. Guillaume de Lavedan répond que nos dépenses seront en hausse lors du prochain exercice, notamment en raison des éditions prévues, de l'augmentation des frais d'envoi, des salaires des étudiants pas entièrement comptabilisés... C'est pourquoi il est proposé une **hausse des cotisations de deux euros** pour pouvoir faire face sereinement à tous ces frais. Le trésorier fait également remarquer que la vente de livres et les commandes sont en baisse : nous n'avons rien publié de suffisamment attrayant pour relancer l'intérêt du public.

Le rapport financier est **adopté à l'unanimité, ainsi que l'augmentation de cotisation : elle passe à 27 euros** (adhésion simple).

**Guillaume de Lavedan présente les éditions à venir :**

- « Le dictionnaire des communes de Haute-Garonne » de Pierre Dupont devrait sortir au printemps 2007, mis à jour par M. Jean Le Pottier.
- Un document inédit : « L'insurrection protestante à Cahors en 1561 », transcription illustrée, commentée et annotée par M. Daniel Rigaud, dont la sortie est prévue courant novembre 2006.
- Le livre sur les Jacobins de M. Maurice Prin, ouvrage de 400 pages illustré de photos, actuellement à la relecture, prévu pour octobre 2007.

**Daniel Rigaud présente ensuite le programme de l'année 2006-2007 :**

- cours de paléographie : Sophie Malavieille le jeudi et Daniel Rigaud le mardi (voir le détail page 2 de cette *Lettre*) ;
- initiation à la recherche : remplacée cette année par trois conférences sur l'histoire des Archives : hier – aujourd'hui – demain (avec présentation du nouveau bâtiment à Colomiers), et une quatrième sur l'histoire de l'état civil, par M. Jean Le Pottier ;

- dîner-débat : faut-il le maintenir ? Pierre Vidal est sollicité sur le thème des commanderies du grand prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte, avec un sujet à préciser. Les participants souhaitent que le mercredi soir soit retenu de préférence.
- visites : faut-il maintenir les visites au musée Saint-Raymond dans la mesure où elles n'attirent pas grand monde ? Les adhérents souhaitent que soit maintenue au premier trimestre 2007 la visite de l'exposition « La fragilité dans le temps. Le verre dans l'Antiquité. » D'après eux, le faible taux de participation s'expliquerait par une conjonction du jour et de l'horaire défavorables : ne serait-il pas possible que le musée Saint-Raymond organise des visites le samedi plutôt que le vendredi matin ?
- trois visites à thème des Archives départementales (fonds de photos, reliure, restauration...) ainsi qu'une visite des Archives pour nos nouveaux adhérents et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de visiter les bâtiments ;
- participation aux journées médiévales de Baziège comme chaque année : le 18 novembre 2006 ;
- visite d'une exposition à l'Union « Nos racines et nous » par M. Gilbert Floutard le 10 février 2007 à 10 h ;
- sortie à Saint-Jory en avril-mai organisée par M. Jean-Paul Escalettes, autour d'une exposition montrant ce que l'on peut faire avec des Archives communales, avec un déjeuner pris en commun et la visite du château de Saint-Jory ;
- journée rencontre – conférences avec les étudiants : faut-il la maintenir ? Après débat, il est décidé de prolonger l'expérience encore un an et de faire le bilan l'année prochaine ;
- Sortie annuelle : faut-il la regrouper avec celle du congrès de la Fédération historique qui se tient cette année à Toulouse les 15, 16 et 17 juin 2007 sur le thème : « Toulouse, une métropole régionale : vingt siècles de vie urbaine » ? Mme Bernadette Suau précise qu'une promenade guidée dans Toulouse est prévue à cette occasion. Étant donné le nombre important de sorties et d'activités proposées par notre association, il ne paraît pas utile à l'assemblée de rajouter une sortie supplémentaire distincte. Par contre, il est rappelé que nous serons sollicités pour l'organisation matérielle du congrès qui nécessitera la mobilisation de bonnes volontés parmi nos membres ;
- Prix Archives-Patrimoine : le nom de M. Pierre Gérard, qui fêtera ses 80 ans en 2007, est proposé. Ce serait l'occasion de le remercier pour l'ensemble de ses publications et son rôle primordial dans la fondation de notre association qui fêtera elle ses 25 ans : tout le monde vote pour ;
- l'anniversaire des 25 ans de notre association pourrait être célébré à Colomiers par une visite des Archives municipales, un déjeuner et une visite de l'emplacement du futur bâtiment des Archives départementales en 2011.

### **Renouvellement du conseil d'administration :**

Trois sortants : Élodie Despis, Violante Pradel de Lamaze, Stéphane Piccinato.

Trois entrants : François Bordes, Jean Maurel et Robert Pétavy.

Les membres qui se représentent : Nicole Andrieu, Norbert Capdeville, Geneviève Douillard, Jean-Paul Escalettes, Brigitte Lannes, Guillaume de Lavedan, Sophie Malavieille, Geneviève Moulin-Fossey, Yolande Quertenmont, Daniel Rigaud, Bernadette Suau, Jack Thomas.

Conformément aux statuts, nous nous adjoignons le concours de conseillers techniques.

Le conseil d'administration est **élu à l'unanimité**.

L'élection du bureau aura lieu jeudi 12 octobre 2006 à 17 h 30.

Mme Moulin-Fossey clôture la séance à 11 h 10.

Pendant que le verre de l'amitié se prépare, M. Le Pottier nous fait un bref exposé sur le futur déménagement des Archives sur le site des Ramassiers à Colomiers. M. Bordes prend le relais pour dire quelques mots sur le projet Urban-Hist. Merci à eux.

### **Procès-verbal du conseil d'administration du 12 octobre 2006**

Le jeudi 12 octobre 2006 à 17 h 40, se sont réunis les membres du conseil d'administration des « Amis des Archives de la Haute-Garonne », sous la présidence de M. Le Pottier, directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne.

L'ordre du jour était l'élection du bureau de l'association.

Présidente : Geneviève Moulin-Fossey.

Vice-présidente : Geneviève Douillard.

Vice-président : Jean-Paul Escalettes.

Secrétaire générale : Yolande Quertenmont.

Secrétaire général adjoint : Daniel Rigaud.

Trésorier : Guillaume de Lavedan.

Trésorière adjointe : Brigitte Lannes.

Composition adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 19 heures.

### **LISTE DES PETITES BIBLIOTHÈQUES**

Nous avons répertorié toutes les *Petites Bibliothèques* publiées par notre association depuis 25 ans. Cette liste est consultable à la permanence, le mercredi après-midi de 14 h à 17 h.

### **CONFÉRENCES DES AMIS DES ARCHIVES – ANTENNE DU COMMINGES**

À l'antenne de Saint-Gaudens des Archives départementales :

– Le mercredi 29 novembre à 14 h, salle de conférences, 1<sup>er</sup> étage : communication de notre Ami Mme Renée Courtiade, membre de la Société d'études du Comminges, sur le thème : « Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Saint-Gaudens ou ailleurs, les Pégot-Ogier s'engagent : républicains très actifs en 1848, victimes de la répression sous l'Empire, députés, un peintre reconnu et coté... et Saint-Gaudinois oubliés ! »

Jean-Baptiste Pégot-Ogier était à Toulouse lorsque la proclamation de la République a été connue le 25 février 1848. Il s'est engagé immédiatement auprès de Joly. À Saint-Gaudens, son frère, Jean-Marie, a fait de même. Puis Joly a envoyé Jean-Baptiste comme préfet à Auch. Et il a été élu représentant du peuple.

Son frère et lui ont réagi au coup d'état de Louis-Napoléon et ils ont été poursuivis.

Le petit-fils de Jean-Baptiste est un peintre renommé. Et dans la famille il y a eu plusieurs députés.

Ce sont ces épisodes et ces personnages (inconnus à Saint-Gaudens) qui seront évoqués.

– Le jeudi 23 novembre, conférence de M. Souriac : Crise religieuse au XVI<sup>e</sup> siècle en Europe.

– Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2007, conférence de M. Souriac : Crise religieuse en France et sa solution politique.

– Le jeudi 12 avril 2007, conférence de M. Souriac : Crise politique et sociale au XVII<sup>e</sup> siècle.

## **INFORMATIONS – EXPOSITIONS – CONFÉRENCES D’ASSOCIATIONS AMIES**

### Archives municipales :

L’exposition « Collections préservées dans les coulisses des lieux de mémoire », photographies de Chantal Vey, sera en visite libre jusqu’au 30 décembre 2006 ; ouverture de 14 h à 17 h du lundi au vendredi et le samedi de 13 h à 18 h.

### Musée Saint-Raymond :

Exposition : **Tarraco, capitale de l’Hispania citerior**, jusqu’au 26 novembre 2006.

Présentée dans le cadre des échanges qui se sont multipliés et enrichis depuis une quinzaine d’années entre le Museu nacional arqueològic de Tarragone et le musée Saint-Raymond, cette exposition est une occasion unique de prendre conscience du progrès considérable accompli par nos voisins ibériques dans la connaissance du passé antique de leur pays, particulièrement celle de ses trois capitales romaines : Cordoue, Mérida et Tarragone.

L’exposition, conçue par le Museu nacional arqueològic de Tarragone, qui prête généreusement à Toulouse nombre de ses pièces les plus remarquables, reflète tous les aspects de ce patrimoine antique. Ainsi sont exposées pour la première fois en France des oeuvres d’art majeures apparues ces dernières années, comme, par exemple, les mosaïques des Muses de la villa d’Els Munts ou le portrait de Néron César, fils aîné de Germanicus, retrouvé sur l’emplacement du forum de la colonie.

### Conférences dans le sous-sol du Musée, place Saint-Sernin :

- jeudi 26 octobre 2006 à 18 h 15 : « La romanisation en Catalogne : les fondements d’un modèle d’organisation territoriale », par Francesc Tarrats Bou, directeur du *Museu nacional arqueològic de Tarragona*.
- samedi 25 novembre 2006 à 18 h 15 : « La décoration sculptée des édifices publics et privés de Tarraco », par Eva María Koppel, professeur de l’université autonome de Barcelone (département d’art).
- samedi 16 décembre 2006 à 15 h : « Du sable au verre. Voyage à travers le bassin méditerranéen », par Teresa Carreras, conservateur au *Museu d’arqueologia de Catalunya* (Barcelone).

### Médiévales de Baziège :

Samedi 18 novembre : notre association sera présente et vendra ses publications.

### Société toulousaine d’études médiévales :

Le jeudi 23 novembre, dans la salle du Sénéchal rue de Rémusat, à 18 h 30, conférence de Georges Passerat, professeur en histoire religieuse du Moyen Âge, sur le thème : « La croisade des Pastoureaux et la tragédie sanglante des juifs dans le Midi toulousain au début du XIV<sup>e</sup> siècle. »

### Loisirs Arts Culture – Airbus – Toulouse, Activité Archéologie et histoire

Mardi 14 novembre 2006, à 21 h :

Identification de monnaies romaines et médiévales par Pierre Dieulafait, archéologue.

Présentation générale des monnayages romains et médiévaux, exercices d'identification de monnaies représentées sur fiches.

Mardi 12 décembre 2006, à 21 h :

L'Irlande éternelle, son archéologie monumentale, par Jean Rousseau.

Un pays qui, resté en marge de plusieurs phases du développement de l'Europe occidentale, a créé des monuments originaux dès la préhistoire.

La projection montrera :

- Le cadre physique.
- Les tombes mégalithiques et autres monuments préhistoriques.
- Les hautes croix sculptées, les premiers monastères, les églises originales romanes et gothiques.
- Les « ring-forts » en pierres sèches et les châteaux.

Participation : 2 euros.

Ces soirées ont lieu à « l'espace loisirs » du CE Airbus :

Venant de Toulouse, prendre la pénétrante d'Auch, sortie Saint-Martin-du-Touch, arrivée sur un grand rond-point, première route – elle fait 3 virages –, au petit rond-point pénétrer entre les clôtures et longer l'aérodrome ; on arrive sur un parking au bout duquel on tourne à gauche pour gagner le parking du CE Airbus.

### **FÉLICITATIONS**

1) Notre Ami Jacques Arlet, ancien professeur de rhumatologie à la faculté de Rangueil, et également auteur de nombreux livres d'histoire sur Toulouse et les Toulousains, a été décoré le 15 août 2006 de la Légion d'honneur par M. Philippe Douste-Blazy.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

2) Notre Ami Pierre Vidal a brillamment soutenu le samedi 7 octobre à l'Université de Toulouse Le Mirail sa thèse « Seigneurie et pouvoirs : les commanderies du grand prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte. Les pouvoirs locaux au temps de la monarchie administrative (vers 1660-1792). » Il a été reçu avec la mention « très honorable, avec félicitations du jury ».

Les membres du jury étaient :

Mme Annie Antoine, professeur d'Histoire moderne à l'Université de Rennes II.

M. Michel Figeac, professeur d'Histoire moderne à l'Université de Bordeaux III.

M. Jacques Poumarède, professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Toulouse I.

M. Jean-Pierre Amalric, professeur émérite d'Histoire moderne à l'Université de Toulouse II.

M. Francis Brumont, professeur émérite d'Histoire moderne à l'Université de Toulouse II.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### **AVIS DE RECHERCHE ET RÉPONSES**

Comme suite à l'article de Louis Latour paru dans la *Lettre* n° 219 au sujet de la mesure d'une tuile de pointe sous l'Ancien Régime, un de nos Amis, Jean-Paul-François Durroux, nous a apporté un modèle de tuile qui sert de couverture au toit de sa maison (bâtie en 1861) en Auvergne.

La longueur est de 32 cm ; la largeur au point le plus large est de 19 cm et de 10,5 cm du côté du trou. L'épaisseur est de 1,2 cm.

Ce type de tuile moulée en forme d'écaille de poisson s'utilise comme les ardoises et lauzes (qui peut aussi s'écrire lauses), d'où la présence du trou qui permet de fixer la tuile avec un clou sur la volige.

Le côté pointu dirigé vers le bas sert à guider la « goutte d'eau » (terme de couvreur).



Photo Daniel Rigaud

### **VIENT DE PARAÎTRE**

1) Un nouveau livre de notre Ami Jean Maurel, intitulé : « *Rodez et son pays au temps des Lumières – Chronique intime* » a été mis en librairie le 20 octobre, en Rouergue. Selon l'usage, la souscription a été close le même jour. En raison du calendrier, la *Lettre des Amis* n'a pas été en mesure de vous faire part de cette parution.

Nombreux seront sans doute les membres de notre association intéressés par cet ouvrage, à cause de son contenu, de l'originalité de sa composition, des nombreux passages illustrant les relations du parlement de Toulouse avec une sénéchaussée éloignée, etc. Ce livre ne devant pas être distribué dans les librairies toulousaines, la durée de la souscription est prolongée pour les Amis des Archives jusqu'au **20 novembre 2006**. Un bulletin de souscription, présentant cet ouvrage et son contenu, est joint à cette *Lettre*.

2) Un ouvrage de notre Ami Roger Bédrune vient de paraître : *Le Causse de Villeneuve d'Aveyron et ses habitants, de la Préhistoire à l'An Mil*.

Né à Villeneuve, dans un des causses de l'Ouest aveyronnais, l'auteur a cherché à connaître la vie de ses habitants, de leur arrivée il y a environ 300 000 ans jusqu'à l'An Mil.

À l'aide des vestiges préhistoriques et des sources écrites, il s'est attaché à suivre leur évolution intellectuelle et matérielle et les conséquences des grands changements qu'ils ont vécus : sédentarisation au Néolithique, enracinement au temps des dolmens dans les terres mises en valeur, domination de la civilisation celtique, romanisation de la Gaule, période d'invasions et de conflits intérieurs suivie de l'avènement du royaume des Francs et de l'Empire de Charlemagne.

La durée de la souscription est prolongée pour les Amis des Archives jusqu'au **15 novembre 2006**. Un bulletin de souscription, présentant cet ouvrage et son contenu, est joint à cette *Lettre*.

3) Notre Amie Mme Arlette Homs vient de publier un nouveau livre « *Toponymie des rues de Mirepoix* ». Prix : 14 €+ 3 € de port. Pour tout renseignement : Arlette Homs  
54 rue Maurice Ravel 81100 Castres. Tél. : 05 63 59 96 89. E-mail : arlettehoms@yahoo.fr

## **TRAVAUX DE NOS ADHÉRENTS**

**1) M. Gilbert FLOUTARD nous a adressé le texte suivant :**

### **Un hussard noir de la République » (\*) : Charles Dupré, instituteur à l'Union (1876-1901)**

Charles Dupré est né le 4 septembre 1844 au Castéra, dans le canton de Léguevin. Il est le fils de Jean-Baptiste Dupré, cultivateur, âgé de 28 ans et d'Anne Bonnet, sans profession, âgée de 25 ans.

Après de sérieuses études, il obtient le brevet de capacité qui lui permet d'exercer le métier d'instituteur public dans les écoles communales de la Haute-Garonne.

Il se marie avec Marie Serres, sans profession, de 6 ans sa cadette. De leur union vont naître trois enfants : une fille et deux garçons.

Charles Dupré occupe divers postes d'enseignant dans le département parmi lesquels figure celui de Lespinasse, dans le canton de Fronton où il exerce ses fonctions jusqu'en 1875.

A la rentrée de 1876, âgé de 32 ans, il est nommé à l'Union (1) où il inaugure la nouvelle école qui vient à peine d'être achevée. Il est officiellement installé dans la maison d'école par le maire de la commune, Géraud Lestrade. Il occupe aussitôt, avec son épouse et ses enfants, le logement qui lui est attribué. En plus de son appartement, il dispose d'un jardin potager de 400 m<sup>2</sup> de surface, attenant à l'école, où il pourra cultiver des légumes et planter des arbres fruitiers pour son usage personnel, ce qui n'est pas superflu étant donné la modicité de son traitement annuel : 900 F (2), un traitement annuel constitué d'une part par la rétribution scolaire payée par les parents pour chaque enfant fréquentant l'école (3) et d'autre part, par la somme versée par la mairie qui prend en charge les « droits d'écolage » d'un certain nombre d'enfants pauvres admis gratuitement à l'école (4).

L'école n'étant pas gratuite, de nombreux parents ne disposant pas de revenus suffisants, il en résulte qu'à peine plus de la moitié des enfants de l'Union en âge de fréquenter l'école est scolarisée. Parmi ceux-ci figurent trois fois plus de garçons que de filles.

A partir de 1881, grâce aux lois de Jules Ferry, l'école devient gratuite (5). L'année suivante, en 1882, elle devient laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans (6).

Aussitôt, le nombre d'enfants scolarisés augmente de façon spectaculaire. En 1888, l'école primaire mixte de l'Union comprend 43 élèves : 28 garçons et 15 filles.

Avec des méthodes simples et efficaces, Charles Dupré apprend à ses élèves à lire, à écrire et à compter. Il leur enseigne aussi l'histoire et la géographie et les sciences (leçons de choses), sans oublier la morale qui fait l'objet tous les matins de leçons particulières. Car, ce qui importe avant tout, c'est de former non seulement des citoyens éclairés mais aussi des femmes et des hommes honnêtes et travailleurs, parfaitement adaptés à la société dans laquelle ils sont appelés à vivre.

Le soir, après la classe, pendant la mauvaise saison, Charles Dupré assure des cours d'alphabétisation destinés aux adultes qui n'ont pas eu la chance de pouvoir fréquenter l'école lorsqu'ils étaient jeunes. Pour cela, il reçoit, tous les ans, de la mairie, une maigre rétribution s'élevant à 50 F. Cette rétribution n'est pas la seule qu'il perçoit. En effet, en même temps que

ses fonctions d'instituteur, Charles Dupré assure le secrétariat de mairie de la commune et reçoit pour cela une petite indemnité. Par ailleurs, Marie Serres, sa femme, durant l'année scolaire, initie les filles aux « travaux à l'aiguille », autrement dit à la couture et perçoit pour cela la somme de 100 F. Car, il est nécessaire de former de futures épouses sachant lire, écrire et compter mais aussi de bonnes ménagères et mères de famille susceptibles d'entreprendre des travaux de couture, indispensables lorsqu'on dispose de revenus modestes. Ce qui est le cas de la plupart des ménages vivant sur le territoire communal.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que grâce à la qualité de l'enseignement donné par Charles Dupré, en l'espace de quelques années, l'ensemble des jeunes Unionais sait lire, écrire et parfaitement compter.

Les signatures des conjoints au bas des actes de mariages célébrés dans la commune sont là pour en témoigner. Celles-ci sont en constante augmentation au fur et à mesure que l'on approche de la fin du siècle (7). À partir de l'année 1888, pratiquement tous les conjoints, hommes ou femmes qui se marient, savent signer leur nom.

Dans une délibération du 21 janvier 1894, le Conseil municipal de l'Union, reconnaissant la qualité du travail accompli, rend un hommage particulier à Charles Dupré qui, je cite : « avec le concours intelligent et dévoué de sa femme comme maîtresse de couture, a formé de bons élèves dont plusieurs garçons et filles ont obtenu le certificat d'études et sont devenus de bons citoyens et de bonnes ménagères ».

Charles Dupré va exercer ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie à l'Union jusqu'à sa mort en 1901. Le 21 mars 1901, il s'éteint chez lui, subitement, victime d'un malaise, à l'âge de 57 ans, après avoir enseigné dans la commune pendant près de 25 ans.

Quelques jours plus tard, le 24 mars, devant la population rassemblée pour dire un dernier adieu à l'homme aimé et respecté que fut durant toute sa vie Charles Dupré, Joseph Paget, maire de l'Union, adresse, au nom du Conseil municipal tout entier, un ultime hommage « au maître dévoué qui s'est dépensé sans compter pendant près d'un quart de siècle, à l'éducateur exemplaire et au concitoyen universellement regretté ».

À l'heure où notre société se trouve confrontée au problème de « l'illettrisme », il n'est pas inutile, je crois, d'évoquer la vie et le destin de Charles Dupré, instituteur, qui, grâce à sa compétence et à son dévouement, a réussi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à vaincre l'analphabétisme à l'Union.

Qu'en pensez-vous ?

#### Notes :

(\*) Les hussards de la République : Nom donné par Charles Péguy aux instituteurs publics de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui, grâce à leur compétence et à leur dévouement, avec des méthodes simples et efficaces, ont réussi, en l'espace de quelques décennies, à vaincre l'analphabétisme en France. Très attachés à la République qui vient d'être proclamée, ils ont, par ailleurs, contribué dans une large mesure au triomphe des idées républicaines dans le pays.

Ils ont été appelés hussards noirs en raison de l'uniforme noir obligatoire qu'ils portaient lorsqu'ils étaient élèves-maîtres de l'École Normale.

(1) Charles Dupré est nommé instituteur à l'Union par arrêté préfectoral daté du 24 octobre 1876.

(2) Pour évaluer l'importance du traitement, voici quelques renseignements concernant les salaires et les prix. En 1876, à l'Union, un ouvrier agricole gagne 3,5 F par jour en été, 2 F par jour en hiver. 1 kg de pain vaut 0,5 F, une douzaine d'oeufs 0,72 F, une paire de poulets 5 à

6 F.

(3) Rétribution scolaire en 1877 : Enfants dont l'âge est inférieur à 7 ans : 1,5 F par mois ou 12 F par an par abonnement. Enfants dont l'âge est supérieur à 7 ans : 2 F par mois ou 16 F par an par abonnement.

(4) En 1877, la mairie a payé la rétribution scolaire de 12 enfants pauvres (9 garçons et 3 filles). En 1879 : 14 enfants dont 3 filles ont bénéficié de la gratuité de l'enseignement. La liste des enfants admis gratuitement est dressée chaque année par les conseillers municipaux et le curé de la paroisse.

(5) Loi du 16 juin 1881 sur la gratuité des écoles primaires publiques.

(6) Loi du 28 mars 1882 qui rend l'enseignement primaire laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.

(7) Évolution du pourcentage de conjoints ou de conjointes sachant signer leur nom au bas des actes de mariages à l'Union de 1870 à 1909 :

- Période 1870-1879 : 61,7 % des hommes et 35,2 % des femmes.
- Période 1880-1889 : 88,8 % des hommes et 61,1 % des femmes.
- Période 1890-1899 : 96 % des hommes et 100 % des femmes.
- Période 1900-1909 : 100 % des hommes et 97,5 % des femmes.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, seules les personnes âgées de la commune qui n'ont pu, au cours de leur enfance, pour des raisons diverses, fréquenter l'école, sont illettrées.

#### Sources :

Archives départementales de la Haute-Garonne : 8° Ba Per 126 (années 1876 à 1901) ; Br 4° 530 ; 2 Mi 1136 ; 5 Mi 751-752.

Archives municipales de l'Union : D10 – E20 à 24.

## **2) Mme Marie-Louise GUILLAUMIN nous a adressé le texte suivant :**

### **L'hommage de Saint-Gaudens à Victor-Hugo en 1885**

\*\*\*\*\*

Les funérailles nationales de Victor Hugo à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1885, furent un immense événement patriotique et républicain.

Après la mort du grand poète le vendredi 22 mai à son domicile parisien, entouré de sa famille et de ses amis, beaucoup de villes en France s'empressèrent d'envoyer des délégations à ses obsèques et de donner son nom à des rues, places et lieux publics.

Saint-Gaudens fut parmi les premières à prendre de telles décisions.

Une réunion extraordinaire du conseil municipal fut provoquée par le maire Jean Bepmale, républicain radical, dès le 23 mai.

À l'ouverture de la séance, il prononça ces paroles chargées d'émotion :

« À la nouvelle du grand deuil qui vient de frapper la France littéraire et démocratique, le maire a cru devoir réunir le conseil municipal pour envoyer à la famille de l'illustre défunt, l'expression de ses sentiments de condoléances. »

Le premier édile fit ensuite deux propositions :

- la première, pour l'envoi d'un télégramme à la famille.
- la seconde, pour le vote d'un crédit de 100 F destiné à l'achat d'une couronne.

Il ajouta très judicieusement :

« De toutes les villes de France, de tous les coins du monde vont arriver à Paris des délégations pour assister aux obsèques du grand homme dont la mort va faire un si grand vide

non seulement chez le peuple Français mais encore chez les nations qu'il a soutenues contre les usurpateurs et les despotes. »

Le télégramme fut ainsi rédigé : « Réuni extraordinairement à l'occasion du décès de l'illustre poète et du grand citoyen que le monde et la République viennent de perdre, le conseil municipal adresse à sa famille l'expression de sa profonde douleur. »

Ce message fut adressé à Monsieur Édouard Lockroy, député à Paris.

Pour composer la délégation qui représenterait la ville, le Maire suggéra d'envoyer une invitation à quatre compatriotes qui se trouvaient alors dans la capitale :

Bougues Victor, Rixens André, Decap Ferdinand et Mondon Casimir.

Victor Bougues était député.

André Rixens, peintre, né à Saint-Gaudens en 1846.

Ces propositions mises aux voix furent adoptées à l'unanimité.

Le 27 mai, au cours d'une session ordinaire du conseil municipal, le maire Jean Bepmale donna lecture d'une lettre de M. Rixens « qui a bien voulu accuser réception de l'invitation que lui a adressée le conseil municipal. Il s'entendra avec les autres délégués pour le jour des obsèques, déposer la couronne sur le tombeau au nom de la ville. Cette couronne d'immortelles aura un mètre de circonférence, maintenue sur une lyre en bois découpé, argenté et bronzé or, traversée par une palme naturelle bronzée or, de 2,20 m, drapée d'un crêpe. Elle portera sur le demi-cercle supérieur cette inscription :

« À Victor Hugo, la ville de Saint-Gaudens. »

Elle coûtera, avec les accessoires, environ 100 francs, limite que le conseil municipal avait fixée. »

La cérémonie des funérailles nationales de Victor Hugo, décrite par de nombreux historiens, fut grandiose, impressionnante, émouvante. Elle se déroula de 11 heures du matin à 6 h 30 du soir, se termina au Panthéon, et réunit, selon les estimations, de 1 million à 2 millions de personnes.

Le programme du défilé et une liste complète des délégations avaient été publiées par le Journal Officiel du 31 mai, les principales dispositions ayant été communiquées par la presse. Délégations officielles, sociétés, cercles politiques et littéraires, structures diverses formaient 1 168 groupes.

Depuis le samedi 30 mai, le corps de Victor Hugo reposait dans le cercueil qui fut exposé le dimanche 31 sur le catafalque de l'Arc de Triomphe. Le 1<sup>er</sup> juin, après les discours officiels, on le hissa sur ce « corbillard des pauvres » voulu par le défunt, simple voiture noire, ornée à l'arrière de deux petites couronnes de roses blanches, confiées par Georges et Jeanne ses petits-enfants.

Quel écho eut la municipalité de Saint-Gaudens de la présence de sa délégation aux funérailles ?

Au début de la séance du conseil municipal du 9 juin, qui se déroula sous la présidence de Jean Bepmale et de ses adjoints Célestin Pelleport et Alexandre Pégot-Ogier, le maire donna lecture de la lettre des délégués de la ville rendant compte de leur mandat.

Elle était datée du 2 juin 1885 et signée pour les quatre par Casimir Mondon :

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du mandat que le conseil municipal a bien voulu confier à Messieurs Bougues, Decap, Rixens et moi-même, en nous chargeant de la représentation aux obsèques triomphales de Victor Hugo.

Messieurs Decap et Rixens ont tenu à porter eux-mêmes jusqu'au Panthéon le modeste hommage que la ville de Saint-Gaudens adressait au plus illustre des Français.

Monsieur Rixens a eu l'heureuse pensée de rehausser par des attributs symboliques d'un goût parfait la couronne que vous nous aviez chargés d'offrir.

Veillez, Monsieur le Maire, remercier le conseil municipal de nous avoir choisis pour remplir une si honorable mission et agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour les délégués de Saint-Gaudens aux obsèques,

Casimir Mondon ».

Le conseil municipal vota les remerciements aux délégués : un crédit de 107 francs, prix de la couronne déposée au Panthéon fut inscrit au chapitre additionnel.

En même temps, pour renforcer l'hommage rendu au grand homme et perpétuer sa mémoire, une autre initiative fut prise par le conseil municipal pour donner son nom à une rue de Saint-Gaudens, à l'exemple de plusieurs villes qui en avaient déjà pris la décision. L'élan fut donné dès le 22 mai.

C'est le conseil municipal du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui, le premier, avait voté la mesure destinée à attribuer le nom de Victor Hugo à la Place d'Eylau et à la portion de l'avenue d'Eylau la raccordant à l'Arc de Triomphe. L'autre partie avait déjà été appelée rue Victor Hugo à l'occasion de la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'écrivain, fêté un an plus tôt, le 27 février 1881, sous la pression des Républicains.

À Saint-Gaudens, le 27 mai, le conseil municipal fut saisi de la proposition de Francis Corregé, conseiller municipal secrétaire de séance. Il s'exprima en ces termes :

« La rue du Barry qui n'évoque aucun souvenir et dont le nom n'a plus aujourd'hui aucune signification doit prendre le nom de Victor Hugo. Ce sera un hommage à l'homme de génie que la France vient de perdre et une satisfaction donnée aux habitants de cette rue principale dont les sentiments démocratiques sont bien connus. Je serais heureux que le conseil municipal approuvât ma proposition. Jamais parrainage n'aura été plus de circonstance et plus louable. »

La proposition fut adoptée à l'unanimité !

Le 2 juin 1885, un arrêté fut pris par le maire pour exécution de cette décision.

Qui était le député Édouard Lockroy, destinataire du télégramme de condoléances adressé à la famille de Victor Hugo le 23 mai ? La question se pose nécessairement.

Il n'avait aucun lien de parenté avec l'écrivain, mais à plusieurs titres, il faisait partie du clan Hugo depuis longtemps.

Le 3 avril 1877, Édouard Lockroy avait épousé Alice Lehanec, veuve de Charles, fils aîné de Victor Hugo... Le mariage de Charles et d'Alice avait eu lieu le 18 octobre 1865 à Bruxelles, où Charles s'était installé après son départ de Guernesey. Louis Blanc et Clémenceau étaient leurs témoins.

Le couple avait eu deux enfants : Georges ( le deuxième Georges, le premier était décédé un an après sa venue au monde) né en 1868, et Jeanne née en 1869. Mais le 3 mars 1871, à l'âge de 45 ans, Charles avait été emporté par une apoplexie foudroyante à Bordeaux, où se trouvaient Victor Hugo élu à l'Assemblée Nationale et sa famille.

Édouard Lockroy, né à Paris le 18 juillet 1838, était fils de Joseph Simon, un acteur de théâtre qui prit le nom de Lockroy, arrière-petits-fils de Conventionnel, neveu de Jules Simon, homme politique républicain, chef de gouvernement de décembre 1876 à mai 1877, qui était reçu dans le salon de Victor Hugo rue de Clichy.

Il avait d'abord poursuivi des études artistiques puis s'était engagé sous les ordres de Garibaldi, secrétaire d'Alexandre Dumas, correspondant du *Monde Illustré* en Sicile (1860), passant ensuite au service d'Ernest Renan.

Après ces expériences enrichissantes, il devient journaliste au *Rappel*, feuille républicaine radicale fondée en 1869, qu'inspirait Victor Hugo de son exil, qu'animaient Charles et François ses deux fils.

Tout naturellement, Edouard Lockroy fréquentait la famille Hugo... Amitié, affinités politiques... Déjà, il admirait tendrement Alice lorsqu'il se trouvait en sa présence à Guernesey.

Après la mort de Charles, il était un habitué du 21 de la rue de Clichy où Victor Hugo, Alice et les enfants s'étaient installés en avril 1874. Trois ans après, il épousait Alice, avec l'assentiment de son beau-père et il devint ainsi, selon la formule d'Alain Decaux, « le faux gendre » de Victor Hugo.

Il avait entamé sa carrière politique en février 1871, pour un mandat de député à l'Assemblée Nationale de Bordeaux (comme Victor Hugo) où il siégea sur les bancs de l'extrême gauche, hostile aux négociations de paix menées par Thiers et Jules Favre, plus tard démissionnaire, partisan de la Commune de Paris (mars 1871) et, en 1873, élu député radical socialiste dans les Bouches-du-Rhône, puis à Aix-en-Provence en 1877, réélu en 1881, mais élu aussi dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il opta pour son mandat parisien. Ainsi, lorsque Jean Bepmale lui adressa le télégramme de condoléances de sa ville, il était député du XI<sup>e</sup> arrondissement. Il fut encore réélu à plusieurs reprises et devint un des leaders du Parti radical-socialiste, accédant même à des fonctions ministérielles dans plusieurs gouvernements : ministre du Commerce et de l'Industrie, favorable à l'édification de la Tour Eiffel, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, ministre de la Marine, créateur de l'École de Guerre de la Marine. À la Chambre des Députés, il vota en faveur de la loi sur le droit d'association (1901) et pour la séparation de l'Église et de l'État (1905).

Revenons à 1885 : Où vivait alors le couple Alice-Édouard Lockroy ? En avril 1878, lorsque Victor Hugo rentra d'un séjour de trois mois à Guernesey, où il était reparti pour la troisième fois, les Lockroy s'installèrent dans un petit hôtel particulier, au 123 de l'avenue d'Eylau, à deux pas du poète, qui occupait au n<sup>o</sup> 130 un appartement où Juliette Drouet le rejoignit. Il se réjouissait d'avoir tout près de lui Georges et Jeanne, ses petits-enfants, « les deux anges blonds » pour qui il écrivit *l'Art d'être grand-père* (1877).

Après la mort de Juliette Drouet (11 mai 1883), Alice Lockroy prodigua attention et dévouement au poète souffrant. Une étroite collaboration s'établit entre l'entourage familial et les amis pour veiller sur lui.

Lorsque Victor Hugo s'éteignit, ses proches étaient : Georges et Jeanne, ses petits-enfants, Alice et son époux Edouard Lockroy.

Léopoldine s'était noyée à Villequier en 1843.

Charles était mort en février 1871, François-Victor en décembre 1873, leur mère Adèle avait disparu en août 1868.

Quant à Adèle, la dernière née, son état psychique imposait sa réclusion en maison de santé à Suresnes où elle mourra en 1915.

En 1885, la rue du Barry devenue rue Victor Hugo, principale rue de la ville, était animée par le commerce et les métiers.

La cité comptait alors six mille habitants.

Aujourd'hui, la rue Victor Hugo, où débouche la petite impasse du Barry, est un souvenir du riche passé historique qui, autour de la collégiale, a marqué le centre ville. Barry était l'une des cinq portes de la muraille dont s'était entourée la cité au XIV<sup>e</sup> siècle.

Peu à peu, la rue Victor Hugo retrouvera-t-elle son lustre d'antan ?

#### Sources :

ADHG – Antenne de Saint-Gaudens.

2E 6172

Berret Paul – *Victor Hugo*, 1939.

Decaux Alain – *Victor Hugo*, Librairie Académique Perrin, 1984.

Sous la direction de Pierre Nora – *Les lieux de mémoires*, Quarto Gallimard, 1997.

Sophie Grossard – *Victor Hugo*, Découvertes Gallimard, 2002.  
Gallo Max, Pocket, 2002.  
Winock Michel – *Les voix de la liberté*, Seuil, 2003.  
Sirocco Alfonso – *Garribaldi citoyen du monde*, Payot, 2006.  
[www.eglise-etat.org](http://www.eglise-etat.org)  
[www.conseil-constitutionnel.fr](http://www.conseil-constitutionnel.fr)  
[www.insecula.com](http://www.insecula.com)

### 3) M. Daniel RIGAUD nous a adressé le texte suivant :

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les nuisances sonores nous agressent quotidiennement. Elles sont dues en majorité à toutes les inventions humaines relativement récentes : machines, véhicules, trains, avions, radios, télévisions, etc.

Nous pourrions croire que ce type de nuisances n'existait pas sous l'ancien régime et que nos ancêtres reposaient en toute quiétude. Voici la transcription d'un procès en 1737 devant le sénéchal<sup>1</sup> de Toulouse entre le curé et le forgeron d'un petit village du Tarn qui prouve le contraire.

« Entre M<sup>e</sup> Jean-Louis Cabrol, docteur en théologie, prêtre et curé du lieu de Péchaudier<sup>2</sup>, au diocèse de Lavaur, répondue de notre ordonnance en jugement et sur les inhibitions soit-montré<sup>3</sup> à partie pour y deffendre dans trois jours du dixième novembre 1736, tendante à ce que Jean-Guy Bourjade, forgeron dudit lieu, soit assigné devant nous pour voir ordonner qu'il ôtera la forge qu'il a entrepris de faire construire et dresser dans la maison par luy acquise, sauf à la placer et dresser dans telle autre maison dudit Péchaudier à une distance et éloignement convenable que le carrillon, bruit des marteaux et concours des gens qui yront, ne puissent interrompre le repos du suppliant, son étude, la récitation de son office et ses autres fonctions, à peine de cent livres et d'en être enquis et de tous dépans, dommages et intérêts ; et cependant, par provision, faire inhibitions et deffences audit Bourjade de continuer de faire battre et faire du bruit et carrillon de marteau qu'il commence de faire la nuit du sept au huit du même mois et qu'il continue chaque nuit et tous le[s] jours, à peine de cent livres et d'en être enquis avec dépans d'une part, et ledit Bourjade, forgeron, assigné aux fins de ladite requête par exploit du seize du même mois, deffendeur d'autre.

Nous, veu les pièces, notre ordonnance rendue sur remise de pièces qui ordonne que le soit-montré sera jugé en l'état du 27<sup>e</sup> may 1737, la susdite requête et ordonnance de soit-montré aux fins susdites, et tout ce que faisoit à voir en l'inventaire de Penavayre, procureur dudit sieur Cabrol,

par nostre présente ordonnance, voidant le soit-montré, nous appointons au conseil et joint et cependant par provision et sans préjudice du droit des parties, avons fait inhibitions et deffences audit Bourjade, forgeron, de continuer de battre le fer pendant la nuit et faire le bruit et carillon des marteaux même pendant le jour avec affectation et [*mot raturé*], à peine de cent livres et d'en estre enquis, dépans réservés.

Jugé le vingt-septième aoust mil sept cent trente sept.

---

<sup>1</sup> ADHG, ordonnances et jugements écrits de la sénéchaussée de Toulouse, en cours de classement et de cotation.

<sup>2</sup> Ce tout petit village (actuellement 185 habitants) est situé dans le Tarn à 8 km au sud-ouest de Puylaurens, à environ 5 km du département de la Haute-Garonne.

<sup>3</sup> Caroline LEFÈVRE-LE BIHAN, dans sa thèse de doctorat en droit, *La procédure civile au parlement de Toulouse*, 2005, écrit p. 278 : « Il arrivait qu'au cours d'une instance, un des plaideurs souhaite obtenir satisfaction sur un point de droit qui pouvait alors n'avoir aucun rapport direct avec la demande initiale, mais qui justifiait un jugement rapide ordonnant une solution immédiatement applicable. Ces matières provisoires étaient jugées selon la procédure dite du soit montré. (...) Ces procédures ont été abrogées (en théorie) par l'ordonnance de 1667 pour bien insister sur les deux uniques manières de juger : à l'audience ou par écrit. Cependant, la pratique toulousaine en avait décidé autrement, le soit montré étant considéré comme une manière intermédiaire et rapide de traiter les affaires. »

#### 4) Mme Yvette SOURD nous a adressé le texte suivant :

##### **Ribart, ingénieur audacieux du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Les archives du Canal des Deux Mers à Toulouse conservent tous les plans, projets, devis, correspondance de l'ingénieur Ribart.

Son nom figure sur le registre « des officiers de justice et principaux employés du canal. Département d'Agde<sup>4</sup> » page 13, colonne 4 : directeur particulier de 1758 à 1766 (cote 816/1 archives du canal), sur un état « des employés gratifiés au Département d'Agde » : Jean Étienne Ribart, seigneur d'Auge, lieu de naissance : Rouen, capitale de Normandie, lieu de résidence : réside et loge au bureau du canal d'Agde. États de service : sur le Canal à Foucaud le 21 octobre 1754 ; à Béziers en qualité de contrôleur des ouvrages pour aller du bout du canal à l'autre, en juin 1755 ; pour le « Département d'Agde » à Agde : Directeur le 1<sup>er</sup> janvier 1758. La date indique la prise de fonction (cote 817/14).

Différents registres comptabilisent ses honoraires. En décembre 1765, Ribart qui a été remplacé à son poste de directeur du Département d'Agde par Louis Cazals, est mentionné en qualité d'ancien directeur du Département d'Agde, il reçoit une rente de 100 livres. En 1768 : 400 livres. En 1769, 400, inscrit dans la colonne du registre, puis biffé avec la mention « supprimé » (cote 817/16 à 20).

Dans son livre *Le Canal du Midi, des siècles d'aventure humaine*, J. Denis Bergasse, édition personnelle, 1984, indique, au chapitre « Directeurs particuliers, section Agde », que les salaires sont de l'ordre de 600 à 1 000 livres par an. Plus 1/7 sur la perception de la barque de poste, et 1/13 après 1774, plus les frais de déplacement et de bureau : environ 2 à 3 000 livres.

Voici ci-après la lettre autographe que M. Ribart adresse le 12 juin 1755 au directeur général du Canal : (orthographe de l'époque respectée) (cote 364/16) :

« Monsieur, sur l'avis de Mr Demarle, je me suis rendu à Béziers, où il vous a plu de fixer mon habitation. J'y travaille depuis quelque temps à me mettre au fait des différentes manœuvres de la rivière d'Orb, afin de vous devenir utile, si je le puis, dans cette partie. Ce n'est qu'un torrent fougueux, dont on ne peut guère éviter les dégâts, si l'on ne s'élève au dessus ou l'on ne passe par-dessous. J'ai vu tous les autres projets, plusieurs seroient de grande dépense et l'on éviteroit par aucuns le travail journalier auquel vous ête exposé. Je laisse le grand projet de passer par-dessus, comme trop couteux.

Voilà Monsieur, en deux mots, à peu près, celui que j'immagine. Je voudrois faire une espèce de digue avec reversoirs, qui traversant quarrément le lit de la rivière, en soutiendrait les eaux dans une hauteur moyenne, sans faire aucunement tord aux moulins supérieurs.

Cette digue ne seroit autre chose que l'araze d'une voutte surbaissez et souterrainne dans laquelle je ferois passer le canal plus bas que le lit de la rivière et sans qu'il communique pour ainsi dire, en rien avec elle.

Cette voutte seroit égale en longueur à la plus grande largeur du lit ordinaire de l'Orb, plus dix à douze toises. Le tout pris relativement à l'ouverture des arches du pont qui est plus haut et au plus grand débordement. Et pour decendre le canal par-dessous ma voutte, il ne s'agiroit que de faire réservoir, le second bassin de l'écluse de Notre Dame devenu inutile

---

<sup>4</sup> Le Canal du Midi était divisé en sept départements, c'est-à-dire sept tronçons, le « Département d'Agde » étant l'un d'eux.

dans l'état présent en ce que son éperon est de niveau au lit de la rivière, ce qui feroit un degré pour descendre dans un troisième bassin que j'y ajouterois et par là les barques arriveroient à une profondeur suffisante pour passer sous cette voutte.

Je creuserois toute la retenue jusqu'à l'écluse d'Ariège que je détruirois, ainsi que la demi écluse des Moulins Neufs, afin de me mettre de niveau avec les eaux de la retenue suivante qui est entre les écluses d'Ariège et de Villeneuve. C'est-à-dire que je ne ferois plus qu'une retenue depuis le troisième bassin ajouté à l'écluse de N. D. [Notre-Dame] jusqu'à l'écluse de Villeneuve. Je prendrois en outre partie des terres qui sortiroient de ce renforcement et retracement de canal, pour former deux digues à ses costés plus élevées que les grandes crues, et pour me garantir entièrement, au temps des ravages de l'Orb. Enfin la rivière passeroit ainsi sur le canal comme dans un aqueduc simple, (sans en inquiéter la navigation), entre deux murs et deux banquettes qui couronneroient les deux testes de ma voutte et en termineroient les extrémités en se raccordant avec les digues des costés du canal.

Rien n'empescheroit de prendre pour le besoin, par un petit canal de refuite ou de dérivation quelque peu des eaux de la rivière, et de s'en servir [à] mesure pour l'entretien du second et du troisième bassin de l'écluse de N. D.

La singularité de ce dessein frappe d'abord, mais l'étendue de génie que je vous connois, Monsieur, me persuade que vous ne le rejetterez pas sans l'examiner. Si vous le jugez à propos, j'y travaillerai. La dépense ne seroit pas si considérable que l'on peut se le figurer et vous ajouteriez, en faisant pour vous et pour le public, une perfection d'un gout nouveau de ce merveilleux ouvrage qui doit éterniser la mémoire des Riquets.

J'ai fait encore quelques réflexions sur les autres parties du canal, mais il faut que je les parcoure et les examine plus à loisir pour avoir l'honneur de vous en entretenir ; pour cela j'attends ma commission avec la dernière impatience. Sitost que je la recevrai, je me mettrai en route. Il seroit nécessaire que je fis au moins un voyage d'un bout à l'autre avant l'ouverture des travaux et comme vous voyez, le temps presse.

Pardon, Monsieur, si je vous importune, mais rapellez vous, je vous prie, les ordres que vous m'avez fait la grace de me donner en vous quittant. Souffrez que j'en profite et que je me dise, avec le zèle le plus vif et le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Béziers, le 12 juin 1755. Signé : Ribart. »

C'est en avril 1756, que l'ingénieur Ribart lui adresse un projet complet avec des plans, croquis, estimation de la dépense, etc. Ce projet ne sera pas retenu (cote 364/16 à 25 ).

Le franchissement de l'Orb, par le canal au XVIII<sup>e</sup> siècle, se faisait en empruntant son lit sur une longueur d'environ 7 ou 800 mètres, ce qui permettait aux embarcations de rejoindre l'autre branche du canal, située en aval. Cela constituait un réel obstacle, lors des fortes crues d'hiver de l'Orb et d'étiage trop bas en été.

Les ingénieurs ont été sollicités pour trouver une solution à ces difficultés.

Certains étaient partisans du franchissement du fleuve par le canal, en passant par-dessus, donc en empruntant un pont canal. L'ingénieur Ribart ne concevait la traversée de l'Orb qu'en passant dessous par un tunnel.

C'est finalement la solution du pont canal, qui sera adoptée. Il ne sera construit qu'en... 1856.

Le nom du très célèbre Pierre-Paul de Riquet, le concepteur du projet, est passé à la postérité. De nombreux collaborateurs de cette fantastique entreprise, dont Jean-Étienne Ribart d'Auge, sont beaucoup moins connus, mais qu'aurait-on pu faire sans eux ?

Le Canal du Midi, qui est la partie comprise entre Toulouse et l'étang de Thau, est désormais classé au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996. Il est également classé au titre des « Sites de France » depuis 1997.

Les ouvrages d'art remarquables du Canal du Midi sont classés au titre des Monuments historiques, la plupart des autres le sont en qualité « d'inscrits » sur la liste supplémentaire des Monuments historiques.

## NOUVEAUX MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

Mlle Estelle Martinazzo  
Mlle Isabelle Caubet  
Mlle Émilie Décuq  
Mlle Josiane Azaïs  
Mme Paulette Witesprotte  
Mme Nicole Normand  
Mme Nicole Becmeur  
Mme Combelle  
M. Patrick Audhuy  
M. Maurice Jayles  
M. Remy Pech  
M. Thierry Lecarpentier  
M. et Mme Bernadette et Jean-Charles Bonnet-Martin  
M. et Mme Joëlle et Michel Boucly  
M. Alain Lanckbreen et Mme Éliane Espanol  
M. René Tollemer et Mme Sylvie Barotto  
M. et Mme Vigouroux

### PALÉOGRAPHIE



Voici quelques extraits du cours de paléographie de M. Daniel Rigaud du 10 octobre 2006 (ADHG 3E 12450) : extrait des registres de la cour des comptes du 15 février 1658 :

*Signatur*

signées

*doresnavant exercer en Jouir et Uzer*

doresnavant exercer, en jouir et uzer

*prerogatives preeminences*

prerogatives, preeminences,

*requeste aux fins du regie*

requeste aux fins du reg(ist)re.

Cord Luvé

lesd(ites) l(ett)res

Janvier

fevrier

## CHRONIQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

### *Journées européennes du patrimoine*

Les 16 et 17 septembre, les Archives départementales ont participé aux journées européennes du patrimoine : qui pourrait prétendre que les archives sont un domaine mal connu quand on apprendra que c'est environ 600 personnes qui ont pris d'assaut le service en deux après-midi ? Il faut reconnaître que les activités proposées étaient diverses : visites des magasins dont le clou était la lecture de documents d'archives sur la guerre de 14-18 au milieu des tranchées formées par les sacs à procès du parlement ; présentation de documents rares et précieux ; démonstration de l'accès aux documents numérisés ; présentation du savoir faire des ateliers et des collections de la photothèque ; initiation à la paléographie ; jeux et moulages de sceaux pour les jeunes...

### *Programme architectural du futur bâtiment*

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment qui devra être pour la première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle ce que le bâtiment du boulevard Griffoul-Dorval aura été pour la seconde moitié du XX<sup>e</sup> avance selon le planning prévu. La *Lettre des Amis* en rendra régulièrement compte. Rappelons que le terrain prévu est une parcelle de 1,4 hectare située tout proche de la station Ramassiers de la ligne C du réseau Tisseo (Gare des Arènes - Colomiers).

Le cabinet de programmation architecturale choisi au mois de juin après appel d'offre est le cabinet parisien Millénaire 3. Celui-ci a une expérience en matière de bâtiment d'archives que l'on escompte précieuse : c'est en particulier ce cabinet qui a été retenu pour réaliser le programme du futur centre des Archives nationales implanté à Pierrefitte-sur-Seine.

Le rôle du " programmiste " est d'aider le maître d'ouvrage (la direction de l'architecture du Conseil général) à élaborer le cahier des charges du futur bâtiment qui servira de base au concours de l'architecte, puis, une fois ce dernier sélectionné, au contrôle de l'adéquation de son projet, à chaque phase, aux besoins de ses utilisateurs. Le programme est donc le document fondamental qui détermine, après validation du maître d'ouvrage, les surfaces dévolues à chaque partie du bâtiment, leurs liaisons, leurs caractéristiques, etc.

L'essentiel du travail va être mené durant les mois de septembre à novembre, engageant chaque membre du personnel dans une réflexion à la fois angoissante et exaltante : que seront les archives dans 35 ans ? Quelles seront les attentes des usagers ? Comment anticiper sur les mutations techniques, administratives, culturelles que la société va connaître ?

### *Visites à thème 2006-2007*

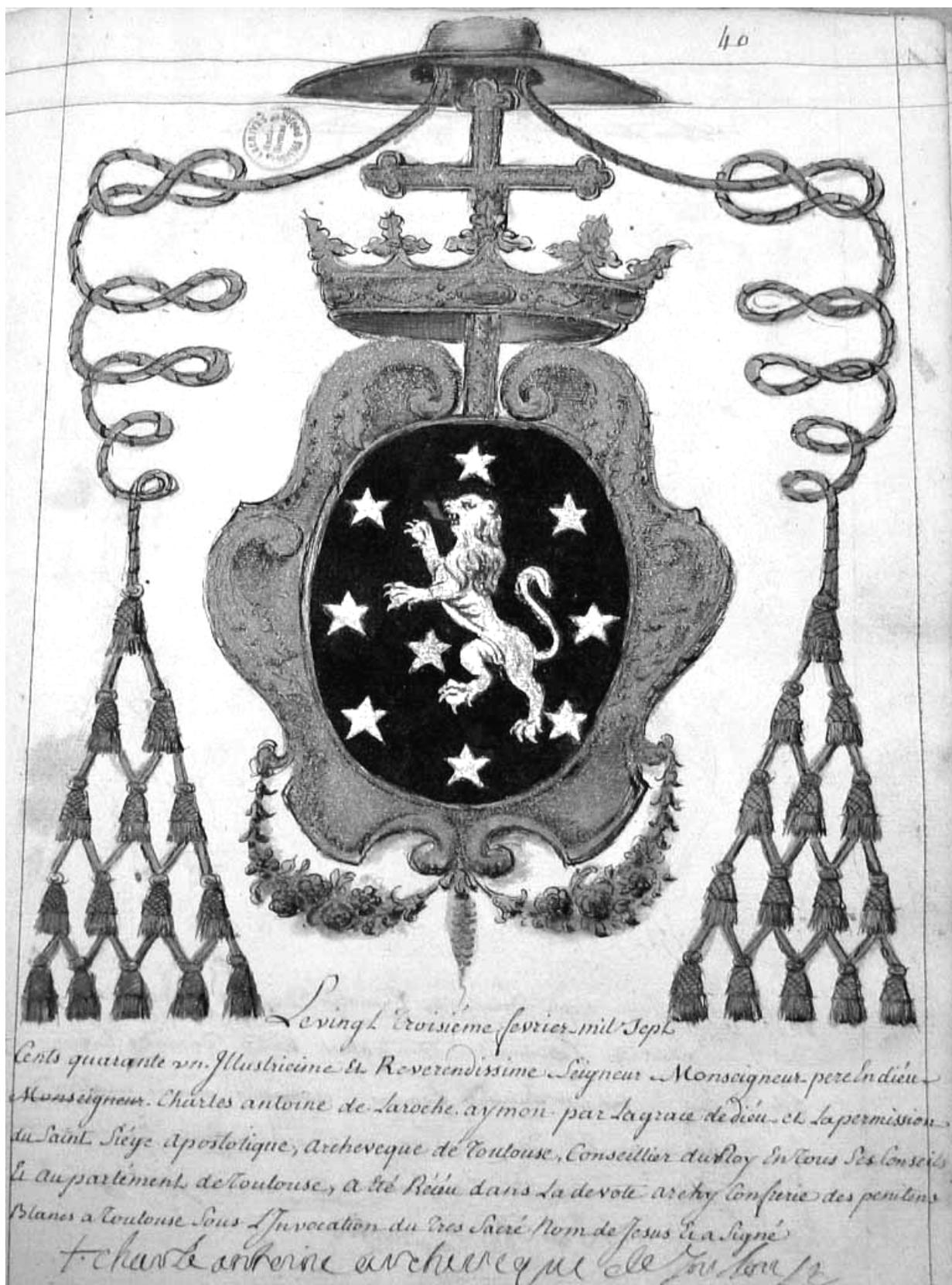
Les Archives départementales de la Haute-Garonne organisent des visites à thème ouvertes à un large public (membre de notre association ou non) :

- La reliure : le mercredi 13 décembre 2006 à 14 h ;
- Les archives communales : le mardi 6 février 2007 à 14 h ;

- La restauration des documents : le jeudi 26 avril 2007 à 14 h ;
- La photographie (atelier et collections) : le mardi 12 juin 2007 à 14 h.

Durée : deux heures et demie.

Inscription préalable par téléphone auprès des Archives départementales.



Armoiries de Charles-Antoine de Laroche Aymon, archevêque de Toulouse, dans le registre de réception des confrères des Pénitents blancs ; date de sa réception : 23 février 1741.

ADHG, 19 J 10 fol. 40 (photo Daniel Rigaud)